CHRONIQUE RÉGIONALE

Le voyage dans le Nord de M. Achard secrétaire d'Etat au ravitaillement

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il en a profité pour indiquer les principes qui vont présider à l'organisation générale du ravitaillement dans les autres régions et qui serviront de base aux réformes d'une coordination qui s'impose dans ce domaine plus que dans tout autre.

A l'Oberfeldkommandantur

A l'occasion du voyage à Lille, de M. Achard, une conférence avait été prévue pour mardi à 11 heures, à l'Oberfeldkommandantur, conférence à laquelle assistaient en présence du général-lieutenant Niehoff, le secrétaire d'Etat; M. Carles, préfet; les collaborateurs du ministre; MM. Roche, inspecteur général de l'agriculture, directeur de son cabinet; l'intendant général Maurice; l'intendant Casanoue, directeur au ravitaillement général avec les autorités occupantes; Mariaux, chef adjoint de son cabinet; les représentants du ravitaillement du Nord et du Pas-de-Calais; de l'administration préfectorale.

Au cours de cette conférence les questions du ravitaillement furent étudiées dans un parfait esprit de collaboration.

Déclarations de M. Achard

Après deux journées aussi bien remplies, M. Achard n'a pas voulu quitter Lille, sans recevoir les membres de la presse, auxquels il a fait mardi à 16 h. 30, des déclarations qui résument l'ensemble de l'enquête

M. Achard

à laquelle il a procédé, les espérances qu'il entrevoit dans un proche avenir et les directives impérieuses qui s'imposent pour une bonne marche des services du ravitaillement.

« Ces deux journées d'études, nous a-t-il dit, m'ont apporté la preuve de leur utilité. J'ai recueilli de nombreuses réclamations; de non moins nombreuses doléances, mais aussi la certitude qu'avec le concours de tous les groupements commerciaux, des organisations professionnelles, qui collaborent avec l'administration préfectorale et les services du ravitaillement, on arrivera, dans les mois à venir, à une amélioration progressive des rations alimentaires.

» L'été dernier, rien n'existait, pas de ravitaillement. Il a fallu de nombreux mois pour mettre sur pied l'essentiel des organismes administratifs et faire « tourner rond » le régime des tickets.

» Aujourd'hui, j'ai pu constater, dans le Nord et le Pas-de-Calais, qu'une première étape a été franchie, que le système du rationnement est en vigueur, que la population et le commerce s'y sont adaptés.

» Il va falloir, dans une deuxième étape, harmoniser et coordonner l'action de tous les comités de répartition et de distribution de manière à éviter les oppositions de doctrine et d'intérêts particuliers, tout en renforçant la tutelle administrative sur toutes les organisations professionnelles.

« Il est indispensable de donner au public le sentiment que le ravitaillement ne favorise pas des intérêts particuliers, mais qu'il est organisé dans le sens des intérêts généraux du pays.

« Pour le Nord et le Pas-de-Calais, d'accord avec les autorités d'occupation, notre but est de nous rapprocher du régime des échanges d'autrefois avec les autres régions, et d'assurer une amélioration sensible des rations des populations ouvrières. »

Nécessité d'une discipline

« Au cours de ces deux jours, a ajouté M. Achard, j'ai spécialement montré la nécessité d'une discipline de plus en plus forte et j'ai attiré l'attention des représentants de l'agriculture et du commerce sur le fait qu'une récolte que nous entrevoyons bonne ne peut pas permettre de revenir à des méthodes de facilité.

« Le pays auquel manquent 27 % de ses importations de besoins alimentaires; qui, malgré tout, ne dispose pas d'une production suffisante en viande et en corps gras — 1/3 en moins qu'en temps de paix — peut espérer cependant une amélioration de certaines rations, une répartition plus fréquente et plus abondante, comme pour les pommes de terre, à la condition qu'un contrôle strict joue à la production et à la distribution. Pas un instant de relâchement n'est permis, car la grande masse des ouvriers verrait ses rations réduites, les quantités qui lui étaient destinées ne lui arrivant pas.

« J'ai demandé instamment aux agriculteurs et à leurs organismes professionnels d'aider les services du ravitaillement en leur apportant leur concours, de ne pas, sous l'appât de bénéfices illicites, alimenter le marché noir; d'accepter certaines contraintes non conformes à leurs habitudes, mais nécessaires à l'avenir de la politique agricole du gouvernement.

« J'ai dit et répété à tous, que ce pays avait, au cours des années écoulées, vécu d'illusions et que la pire illusion serait de croire qu'il pourrait se tirer d'affaire, en matière de ravitaillement, par un régime de liberté et de facilité.

Le problème de la viande

« J'ai étudié aussi le problème si difficile de l'approvisionnement en viande. Je me suis attaché à revoir celui des taxations et des marges intermédiaires. Au cours des jours qui vont suivre, les services économiques de la préfecture, du ravitaillement, vont poursuivre cette étude de manière à réduire au strict minimum les marges bénéficiaires exagérées; à éviter les circuits inutiles et coûteux.

« Le gouvernement n'a jamais cessé de penser aux conditions si ardues du ravitaillement en viande du Nord et du Pas-de-Calais. Ces deux départements font l'objet de ses préoccupations. Je suis rempli d'espoir à l'égard des résultats qui naîtront de la collaboration solidement établie au cours de ces deux journées d'études.

« La nouvelle loi sur la répartition de la viande, qui sera promulguée incessamment, n'apportera que peu de changement à ce qui existe dans le Nord et le Pas-de-Calais, car, dans une large mesure, on s'est inspiré de ce qui est fait dans ces deux départements pour l'application des mesures aux autres régions. »

Mardi, à 17 h. 30, M. Achard, après avoir pris congé des représentants de la presse, regagnait Paris.

Le secrétaire d'Etat s'est arrêté une heure environ à Amiens, où il a vu quelques personnalités et les présidents des principaux comités du ravitaillement de la Somme.

L'occultation des lumières est obligatoire

Il a été constaté que de nombreuses personnes n'observent plus ou pas assez les prescriptions concernant l'occultation des lumières.

D'ordre des autorités d'occupation, il est rappelé à la population qu'elle doit, dès la tombée de la nuit, veiller à ce qu'aucun rais lumineux ne puisse passer par les portes, ou par les fenêtres.

A cet effet, elle doit comme il l'a déjà été prescrit à plusieurs reprises, camoufler soigneusement, au moyen de stores ou de rideaux suffisamment larges pour empêcher le passage de la lumière.

Les divers services de police sont chargés d'exercer une surveillance rigoureuse et les contrevenants seront sévèrement punis.

Le braconnage est, plus que jamais, défendu

M. le préfet du Nord a envoyé la note suivante aux maires du département :

« L'autorité allemande me signale que le braconnage s'intensifie actuellement dans d'importantes proportions alors que la protection de la chasse s'avère insuffisante.

» En conséquence, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien prendre, dès à présent, toutes dispositions utiles en vue de la répression sévère des délits de chasse.

» Il y aura lieu de donner, à cet effet, aux services de police et de gendarmerie placés sous vos ordres, toutes instructions en rapport avec la situation et de les inviter à exercer une surveillance active et efficace notamment aux abords des bois et forêts.

» Il conviendra, en outre, de rappeler de nouveau à vos administrés, que tout manquement à la loi allemande, concernant la chasse, est puni par les tribunaux militaires allemands.

» D'autre part, je crois devoir ajouter que l'autorité occupante m'a averti que, si la lutte contre le braconnage, qui doit être entreprise sans délai par les autorités françaises, ne donne pas rapidement de résultats satisfaisants, elle se réserve d'ordonner elle-même les mesures nécessaires à cet effet, et de mettre, à la charge des communes intéressées, les frais en découlant ».

Il faut une autorisation pour exploiter une salle de spectacle

La Feldkommandantur 678 a adressé la lettre suivante à M. le préfet d'1 Nord :

« J'attire votre attention sur l'ordonnance relative à l'exploitation des théâtres et lieux de divertissements parue dans le Bulletin officiel de l'Oberfeldkommandantur n° 18, du 25 mai 1941.

» Etant donné qu'aucune déclaration, prévue au paragraphe 2 de l'ordonnance, ne nous est pas encore parvenue à ce jour je suppose que l'ordonnance n'est pas suffisamment connue dans les milieux intéressés.

» Je recommande donc d'appeler l'attention des intéressés d'une façon appropriée sur cette nouvelle ordonnance, en attirant sur l'obligation de la déclaration et de l'obtention d'une autorisation. »

La répartition de la ficelle lieuse aux producteurs de blé

Les quantités de ficelle lieuse mises à la disposition du département du Nord sont extrêmement réduites ce qui oblige de réserver la ficelle à la seule moisson du blé. En vue d'assurer une distribution aussi équitable que possible, tenant compte à la fois des intérêts de l'ensemble des producteurs de blé et du ravitaillement général, le Comité de gestion du G.I.R.P.I.A. dans sa réunion du 10 juin a fixé les bases de répartition exposées ci-après :

— Abattement général de 3 ha pour tous les exploitants.

— Attribution de 4 kilos de ficelle à 330 m. au kilo ou 3 kilos de ficelle à 420 m. au kilo par hectare de blé à partir de 3 ha, les fractions d'hectares n'entrant pas en ligne de compte et les boules n'étant pas fractionnées.

Un certain tonnage sera réservé pour donner satisfaction aux producteurs qui se trouvent dans les conditions particulièrement intéressantes: fermes de prisonniers produisant moins de 3 ha de blé; fermes à proximité des terrains d'aviation; fermes notoirement privées de main-d'œuvre, etc...

Les intéressés de ces différentes catégories doivent se faire connaître dès maintenant au G.I.R.P.I.A., 31, rue d'Angleterre, à Lille, en exposant leur cas de façon détaillée.

Les modalités de répartition ainsi déterminées permettront de distribuer de la ficelle aux cultivateurs produisant environ les 4/5 du blé dans le département.

Exemples: un cultivateur ayant emblavé 2 ha 85 de blé ne recevra pas de ficelle; un cultivateur ayant emblavé 5 ha 10 de blé recevra 8 kilos de ficelle à 330 m. pour 2 ha (4 k.×2 = 8 kilos, soit 2 boules de 4 kilos).

Un cultivateur ayant emblavé 18 ha 74 de blé recevra 44 kilos de ficelle à 420 m. pour 15 ha (3 kil.× 15 = 45 kilos, soit 11 boules de 4 kil. = 44 kilos).

LILLE

L'arrestation d'un personnage peu recommandable

Le service de la sûreté a arrêté Léon Grimaud, 28 ans, sans profession, ni domicile fixe, qui tirait ses moyens d'existence d'une source peu recommandable.

Cet individu était en infraction d'interdiction de séjour. Pour dissimuler son identité, il vivait sous le nom de Georges Boudou, avec des pièces d'état civil à ce dernier nom. Ce délit lui vaudra d'être poursuivi pour usage de fausses pièces officielles d'état civil.

Ayant été trouvé en possession de plusieurs bijoux de valeur, dont il n'a pu indiquer la provenance, Grimaud a été inculpé de vol et recel.

Vol dans une auto

M. Georges Denniel, garagiste, 35, rue du Pôle-Nord, avait laissé son auto en stationnement devant son domicile. Quand il reprit sa voiture, il s'aperçut de la disparition d'une serviette en cuir renfermant des bons d'essence, des papiers d'affaires et une somme de 1.200 francs.

Une procession dans les ruines à Dunkerque

(Ph. J. de R.)

Une grande procession s'est déroulée à Dunkerque. Voici le cortège religieux dans une rue en partie sinistrée : la rue de Soubise.

NORD

L'affaire du ravitaillement de Valenciennes
Des fonctionnaires sont révoqués

On sait qu'une affaire de trafic de cartes de ravitaillement fut récemment découverte à Valenciennes.

Elle mettait en cause divers fonctionnaires municipaux qui ont été révoqués, notamment M. Charles, chef des services du ravitaillement et divers chefs de distribution et de centre.

Un coup de rasoir est sanctionné par treize mois de prison
A Dunkerque

Le 11 mai, vers 22 h. 30, M. Léon Claeyssen éprouvant le besoin, au soir d'une fête de famille, d'offrir le verre d'adieu, s'en fut à l'épicerie située 17, rue de la Verrerie, à Dunkerque. Celle-ci était fermée.

M. Claeyssen pénétra alors par le couloir et arriva ainsi au logement du sieur Boret, âgé de 40 ans, qui le reçut brutalement et alla jusqu'à lui porter un coup de rasoir au visage. Cette agression vient d'être sanctionnée par le Tribunal correctionnel de Dunkerque qui a condamné Boret à 13 mois de prison, 100 fr. d'amende et à 10.500 fr. de dommages et intérêts, une longue cicatrice valant aujourd'hui à M. Claeyssen d'être surnommé « Le Balafré ».

Une camionnette et son chargement sont saisis à Terdeghem

En patrouille au lieudit « Le Waggenbrugge » à Terdeghem, le chef Lagouche et le gendarme Porquet, de Steenvoorde, aperçurent, sur la route, à l'arrêt, une camionnette que trois hommes tentaient de remettre en marche. A la vue des gendarmes ces individus montèrent précipitamment dans le véhicule, à l'effet de gagner l'autre côté de la frontière, mais la voiture n'eut pas le temps de démarrer. Elle renfermait 500 kilos de ficelle en pelotes pour moissonneuses qui ont été saisis ainsi que le véhicule.

Les occupants de nationalité belge Paul Tytgat, 24 ans, de Deerlyck; Omer Verstaele, 30 ans, de Desselghem et Gaston Vanhoutte, de Deerlyck, qui tentèrent de prendre la fuite, ont été déférés au Parquet d'Hazebrouck.

On ne se gêne plus...

M. Alex. Leroux, cultivateur à Awoingt, constatant que des ouvriers travaillant à Niergnies, non seulement traversaient des champs de pommes de terre et de luzerne, mais encore en dérobaient abondamment, porta plainte. La gendarmerie relègua 72 procès-verbaux dont 18 pour défaut de plaque de bicyclette, un autre fut dressé pour outrages.

Les vols de bestiaux...

L'autre jour, vers midi, un camion s'arrêtait près d'une pâture appartenant à M. Alfred Leveaux, cultivateur à Malincourt. Deux hommes en descendirent, s'emparèrent d'une vache de 7.000 fr., l'embarquèrent vivement et filèrent avec la bête, que l'on n'a plus aperçue depuis.

Un singulier représentant fait onze dupes à Abancourt

Le nommé Jean Bodin, 21 ans, demeurant 111, rue de Péronne, à Cambrai, prenait commande, le 8 janvier, chez plusieurs cafetiers, de diverses quantités de vin, de liqueurs et se faisait payer. Mais les clients ne reçurent aucune marchandise. Près d'une débitante de la rue du Beffroi qui protestait contre ses agissements, il se fit même passer pour policier, pensant intimider cette personne, qui ne s'en laissait pas imposer.

Bodin vient de renouveler ses exploits en des conditions identiques, à Abancourt, faisant onze dupes en cette localité.

Sa façon d'agir lui rapporta en tout 7.355 francs. On croit que ses victimes sont plus nombreuses, l'enquête n'étant qu'à ses débuts.

Un bon placement

Les valeurs-or sont très recherchées : les postes PHILIPS sont retenus d'avance chez les revendeurs de T.S.F.

PHILIPS fait cependant les plus grands efforts pour accélérer ses livraisons *tout en restant fidèle à sa devise : qualité d'abord.*

Vous aiderez les revendeurs PHILIPS à livrer plus vite en leur rapportant les vieilles ampoules, les vieux tubes de T.S.F., les postes ou accessoires hors d'usage. Tous ces déchets renferment des métaux rares récupérables par l'industrie. 21896

Une paresse qui vous coûte cher
C'est celle de votre intestin

Ne négligez pas la constipation. C'est une maladie qui détruit votre vitalité à petit feu. C'est elle qui cause votre fatigue, votre nervosité, vos maux de tête, vos troubles digestifs et les mille malaises qui vous vieillissent et vous empêchent de profiter de la vie. Si votre intestin ne se vide pas « à fond » deux fois par jour, prenez chaque matin une « petite dose » de Sels Kruschen. C'est le meilleur stimulant naturel de l'intestin, du foie et des reins. Sous l'action de la « petite dose », tous les déchets nocifs sont expulsés au jour le jour. Vous vous portez bien, vous êtes vif et plein d'allant. Ttes phtes : flacons de Kruschen à 12 fr. 50 et 20 fr. 40. 21916

PAS-DE-CALAIS

Une série de vols dans la région de Béthune

A Douvrin, Joseph Bauchet, 20 ans, sans profession, a été arrêté pour vols de récoltes et écroué à Béthune.

A Verquin, quatre cents pieds de pommes de terre ont été arrachés dans un champ.

A Bouvigny-Boyeffles, quatre poulets d'une valeur de 400 fr. ont été enlevés.

A Aix-Noulette, des maraudeurs ont fait main basse sur un coq et six poules.

A Fouquières-lez-Béthune, trois cents bottes de foin ont été volées.

A Ligny-lez-Aire, des voleurs se sont emparés de douze poules chez M. Ausart, cultivateur, et de trois poules et quatre poulets chez Mme Blard.

A Rutiz, dix-huit poules et deux coqs ont été pris au préjudice de M. Constant Desruelles.

Entre le coucher du soleil
CE SOIR, à 21 h. 52
et son lever
DEMAIN, à 5 h. 59
L'OBSCURCISSEMENT des lumières doit être TOTAL

— Le tribunal de Copenhague a condamné à un total de 59 ans et 6 mois de prison sept affiliés au parti communiste danois qui avaient commis des actes de sabotage.

— Un nègre de Johannesburg que l'ex-roi de Grèce et sa suite sont arrivés dans un port sud-africain.

(Ph. Fulgur)

La journée des Drags à l'hippodrome d'Auteuil. Les élégantes étaient nombreuses au pesage.

ROUBAIX

Quelques concitoyens nous envoient leur photo...

Un groupe de nos concitoyens, actuellement en captivité en Allemagne, dont M. H. Montignies, nous envoie la photographie.
De gauche à droite, au second plan : H. MONTIGNIES, *de Wattrelos;* A. BOUSSEMAERT, *de Lys;* F. DILLIES et J. MELLEBEK, *de Roubaix;* L. DEURWAERDER, *de Wasquehal;* A. DÉCANDT, *de Lys.*
Au premier rang : P. VANDENHAUTE, *de Roubaix;* H. COUROUBLE, *de Wasquehal;* J. SÉCEMBER, *le footballeur bien connu de l'Excelsior et* J. DENOYER, *de Roubaix.*

En 1850, à la fête des Fabricants, la célèbre musique des Guides vint à Roubaix
et chaque Roubaisien voulut avoir son invité

L'industrie roubaisienne eut « des haut et des bas ». Mais à quoi bon insister sur les périodes de crise? Ne vous plaît-il pas davantage, pour vous dérider un peu, que nous évoquions un jour de fête de l'an de grâce 1850, où Monsieur le maire voulut, à sa manière, célébrer un « renouveau de prospérité de la ville » ?

Profitant de l'occasion offerte par la fête des Fabricants, la municipalité décida d'organiser des réjouissances retentissantes. Le dimanche 11 et le lundi 12 août, elle convia la garde nationale des villes voisines à banqueter ferme dans notre ville, à boire sec et à se distraire à en perdre haleine, pendant quarante-huit heures.

Vous imaginez bien que ces braves miliciens qui travaillaient dur pendant leur semaine à l'atelier ou au bureau, répondirent avec empressement à cette cordiale invitation, puisqu'ils étaient assurés de trouver bonne table et verres pleins.

On faisait bien les choses à Roubaix, en ce temps-là. Rien ne fut trop beau pour accueillir les invités. Toute la ville fut décorée.

« Des haies d'arbres couraient le long des maisons; partout, des guirlandes, des emblèmes et des drapeaux aux couleurs de France et de Belgique ».

« En flots pressés débarquèrent les musiciens, bientôt suivis du gros de la troupe : tous les détachements de gardes nationaux de Douai, d'Arras, de Dunkerque, de Tourcoing, de Wazemmes, etc..., des gardes civiques de Tournai et même des cuirassiers de la garnison de Lille.

Enfin, la grande attraction, ce fut la venue de la célèbre musique du régiment des Guides, de Bruxelles, « musique particulière du Roi des Belges, comme chacun sait », ajoutait le chroniqueur.

Il y eut une grande revue, un défilé impressionnant au Champ de Mars — près de Wattrelos — et un cortège qui se rendit place de la Mairie par le Galon d'Eau et la Grand'Rue.

Quand tous les groupes voulurent se disperser, on assista alors à ce fait inouï et qui fait honneur aux vertus d'hospitalité des Roubaisiens : ils prirent les gardes nationaux des cités voisines de venir manger « à l'majon » et, sans autre forme de procès, emmenèrent chez eux qui un Arrageois, qui un Tournaisien, qui un Douaisien, etc...

L'allégresse générale porta, ce jour-là, les dîners de famille à un diapason inconnu. Des invités qu'on ne s'était même pas fait présenter se trouvaient là comme chez eux et partagèrent la chère familiale.

Le Bureau de bienfaisance avait distribué force vivres aux nécessiteux si bien que les assistés de tout le monde étaient fort bien garnis.

Le soir, on se rendit au festival des Guides dans les jardins de « l'Union ». Ces fameux musiciens se firent encore applaudir le lundi, second jour de liesse.

Il y eut à chaque coin de rue des réjouissances publiques : carrousels, tir à la cible, tir pour archers et arbalétriers — sans doute certains yeux virent-ils plusieurs buts au lieu d'un seul ! — mât de cocagne, etc., et jeu des ciseaux pour les dames...

Il y eut encore une grande distribution de médailles et de diplômes aux musiciens et aux chefs des détachements.

Pour finir, le maire remit une médaille d'or à des teinturiers, MM. Cornille, qui avaient la bonté de précipiter, les premiers, avec de vastes réservoirs d'eau, préparés à cet effet dans leurs établissements, sur les lieux des incendies.

Et l'on parla longtemps dans les villes voisines de l'hospitalité roubaisienne, de cette bonne cité où toutes les portes s'étaient ouvertes devant des tables lourdes de promesses, et des foyers qui, s'ils étaient pauvres de protocole, se montrèrent prodigues de prévenances et de gaîté.

E. de Z.

LES DIXIÈMES QUI GAGNENT... LES VOILA !

Ce sont les dixièmes du CRÉDIT DU NORD Au tirage du 18 juin, les dixièmes du CRÉDIT DU NORD ont gagné le GROS LOT de CINQ MILLIONS (N° 041.467) et un GROS LOT d'un DEMI-MILLION (N° 021.679). Au tirage du 2 juillet, les dixièmes du CRÉDIT DU NORD ont de nouveau gagné un GROS LOT d'UN DEMI-MILLION (N° 204.437). Si vous voulez gagner à la LOTERIE NATIONALE, achetez les dixièmes du CRÉDIT DU NORD. Tirage mercredi prochain. 21753d

— Près de Saint-Gervais-les-Bains un des pics les plus sauvages du massif du Mont-Blanc a été gravi pour la première fois. Cet exploit représente une escalade de mille mètres le long d'une paroi abrupte et presque verticale.

JEUDI 10 JUILLET :

Aujourd'hui : Sainte Félicité; demain saint Norbert.

Soleil : lever à 6 h.; coucher à 20 h. 52.

Lune : dernier quartier le 16.

Sapeurs-pompiers : numéro d'appel : 303.33.

Caisse d'épargne : ouverte de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h.

Goutte de lait : distribution de 11 à 12 h.

Pharmacien de service de nuit : M. Lelong, 127, rue de Lille.

SABOTS...

Clic ! clic ! clic !
Clac ! clac ! clac !

...Ce n'est pas une ronde d'enfants que je vais entonner... mais cette onomatopée ne rappelle-t-elle pas un bruit qui est désormais familier...

C'est celui des semelles de bois sur les pavés... car, cette saison, beaucoup de nos compagnes qui n'iront pas à la plage, portent de curieux souliers, assez finement ouvragés, mais à grosse semelle de bois...

Ces modernes cothurnes chaussent aussi bien les pieds des femmes d'aujourd'hui que, sans doute, ceux de l'acteur athénien...

...Pour jouer quelle comédie, grands dieux! celle de l'économie ou du snobisme ?

On ne sait et on ne tranchera pas. Nos élégantes 1941 peuvent pourtant choisir pour patronne et modèle la duchesse Anne « duchesse en sabots... »

Devant une image aussi gracieuse, nous nous inclinons.

« Vivent les sabots de bois ! »

L'BOUBLEUX.

Les funérailles de M. Raymond Lejeune, répartiteur de l'Œuvre mutuelle des convalescents nécessiteux

Mercredi, à 9 h., ont été célébrées en l'église Saint-Jean-Baptiste, les funérailles de M. Raymond Lejeune, agent commercial des établissements Motte-Bossut fils, officier d'Académie, médaillé du travail, ancien combattant, répartiteur de l'Œuvre mutuelle des convalescents, vice-président du comité officiel des fêtes Sainte-Elisabeth-Fraternité, membre de la mutuelle des anciens élèves de l'Ecole des arts industriels, décédé dimanche à l'âge de 66 ans.

La levée du corps fut faite au domicile du défunt, 88, rue de la Potennerie, par M. l'abbé Lamblot, vicaire de la paroisse, entouré du clergé.

Devant le char funèbre, on remarquait une plaque de marbre offerte par l'Œuvre mutuelle des convalescents nécessiteux et, parmi les fleurs, une gerbe envoyée par le comité de l'Association des anciens élèves de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles.

Parmi les personnalités, citons MM. Clovis Deschamps, président de l'Union des sociétés de secours mutuels; Lévin Bailleul, ancien vice-président des hospices; Louis Vanandruel, ancien ordonnateur des hospices; Vanhecke, secrétaire général des hospices; Florquin, président des anciens élèves de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles; Irénée Dampretz, ancien inspecteur principal de la Sûreté de Roubaix, etc...

La messe fut célébrée par M. l'abbé Carnois, aidé à l'autel par MM. les abbés D'Haye et Lamblot.

A l'issue de la cérémonie religieuse, sous le porche de l'église, M. Vanandruel, au nom de l'Œuvre mutuelle des convalescents nécessiteux, prononça l'éloge funèbre du disparu.

Après quoi, le cortège se reforma, et prit la route du cimetière où eut lieu l'inhumation.

Secours aux personnes privées de ressources

Le paiement aura lieu au bureau de bienfaisance d'après l'horaire suivant:

Jeudi 10 juillet. — A 14 h., N° 1 à 480; 15 h., 481 à 1.000; 16 h., 1.001 à 1.500; 17 h., 1.501 à 2.370.

Vendredi 11 juillet. — A 8 h. 30, N° 2.371 à 2.850; 9 h., 2.851 à 3.640; 10 h., 3.641 à 4.500; 11 h., 4.501 à 5.200; 14 h., 5.201 à 5.750; 15 h., 5.751 à 6.140; 16 h., 6.141 à 6.450.

Prière de se conformer strictement à cet horaire.

CARNET

Fiançailles

— Monsieur Pierre Barrois-Dujardin,

Monsieur et Madame Gonzague Cuvelier-Colane, sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leurs enfants : Agnès Barrois et René Cuvelier.

Lille, 24, rue de Bourgogne.
Haubourdin, 33, r. A. Vandefhaghen. 81809d

Mariages

— Le samedi 12 juillet, à 10 h., en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, aura lieu, dans la plus stricte intimité, le mariage de Mlle Annette Dejaegère, fille de M. et Mme Alfred Dejaegère-Vandermeirsche, avec M. Jean Quétu, fils de Mme Albert Quétu-Triplet.

Roubaix, 25, rue de Valmy.
Roubaix, 182, rue d'Inkermann.
Cet avis tient lieu de faire-part. 16203d

— M. et Mme Henry Rousseau ; M. et Mme Léon Dazin sont heureux de vous faire part du mariage de leurs enfants Jeannine et Yves. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 12 juillet 1941, à 10 heures 30, en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing.

L'offrande tiendra lieu de félicitations.

Il ne sera pas envoyé de faire-part.

9, place de la Victoire, Tourcoing.
65, rue Colbert, Roubaix. 62281d

Echos, 2me page.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 9 juillet 1941. — N° 25.

Puis, il referma la porte, et Favier se retrouva dans l'obscurité la plus complète lorsque, arrivé en haut de l'escalier, le geôlier éteignit l'électricité.

— Ne restez pas debout ! dit alors une voix. Car je présume que vous êtes comme moi lié presque complètement. C'est très dur, mais couché, on sent moins les liens... Trois jours !...

— Vous êtes ici depuis trois jours ? demanda Favier. Depuis le crime donc.

— Le crime ? Quel crime ? Qui êtes-vous donc ?

— Bon, je vois que je vais continuer mon métier et vous apporter des nouvelles... Jean Favier, rédacteur en chef de « Cosmos ».

— Ah ! gémit l'homme étendu. Vous ! Favier ! Ils vous ont eu ! Si j'avais su ! Si j'avais su... Mais ce sont regrets inutiles... Vous venez de Paris, naturellement... Dites-moi, je vous en supplie : Ma fille ?

Ce fut, pour Favier, une révélation : le corps allongé dans la nuit de cette cave, c'était Ernest Maillebois, vivant, prisonnier, lui aussi, de la sinistre bande.

— Monsieur Maillebois, dit le journaliste, votre fille va bien. Elle est chez une de mes parentes, tranquille. Elle le serait bien davantage si elle vous savait...

— Vivant ! Tout le monde croit que je me suis tué, n'est-ce pas ?

— Si vous saviez ce qui s'est passé, là-bas, depuis votre... disparition.

— Mais vous, vous, comment êtes-vous ici ? demanda le financier à son jeune compagnon de captivité.

— Je vous le dirai plus tard. Pour l'instant... Allons au plus pressé, parce que je ne crois pas qu'on nous laisse bien longtemps ensemble... Depuis combien de temps avez-vous quitté votre maison de Fontenay-sous-Bois ?

— Mais... je suis parti de chez moi il y a trois jours, le soir, et je n'y suis plus rentré.

Jean Favier reçut, en entendant ces mots, comme un choc au cœur.

— Une précision, demanda-t-il. Qu'avez-vous fait durant la dernière soirée que vous avez passée chez vous ?

— Ce que j'ai fait ? J'ai dîné. Puis je suis passé dans mon cabinet de travail. Ma fille m'y a suivi. Nous avons causé, de choses et d'autres, de réparations, qu'il convenait de commander à l'entrepreneur, de la toiture de la villa. A huit heures, nous nous sommes séparés. Madeleine est partie pour l'Opéra...

— Donc, pas d'erreur possible : cette soirée-là, c'était il y a trois jours.

— Exactement, répondit Ernest Maillebois. Mais pourquoi me demandez-vous tout cela ?

— Ah ! pourquoi ! dit Favier.

Une joie immense l'envahissait lorsqu'il confrontait le récit de Madeleine Maillebois et celui de son père. Il se souvenait presque exactement des paroles de la jeune fille : « Ce soir, avant le dîner, j'ai tenté de le confesser... J'ai quitté la maison à huit heures... Mon père est venu jusque sur le perron... »

Favier insista encore :

— Dites donc, Maillebois, fit-il soudain, pourquoi me racontez-vous des histoires pareilles ?

— Des histoires ? Je vous jure que je suis dans cette cave depuis avant-hier, dans la nuit.

— Et Amiot ?

— Amiot ? Vous le connaissez ? Il vous a parlé ?

Favier crut déceler un trouble dans la voix de Maillebois.

— Oui, je sais tout.

— Il... il vous a raconté... les affaires de la banque ?

— Tout, vous dis-je. Il m'a avoué aussi...

— Taisez-vous, Favier, on descend.

Effectivement, des pas résonnaient sur les marches de pierre de l'escalier. La porte de la cave s'ouvrait et un puissant jet de lumière envahit la sombre prison.

— Venez, vous, le jeunot ! ordonna le Bossu, en touchant l'épaule du journaliste. On vous entend jaspiner depuis là-haut.

Docile, mais toujours gêné par les cordes, Favier suivit à tout petits pas. On l'enferma dans le sous-sol qu'il avait emprunté en rentrant dans la maison et, qui, s'il était maintenant soigneusement clos, avait sur le cachot de la cave, l'avantage de recevoir un peu de lumière du dehors, cette « obscure clarté » des nuits sans lune dont parle Corneille.

Seul, maintenant, le journaliste put tout à son aise faire le point de la situation. Celle-ci ne se présentait point très favorable. Les menaces d'Irène Maillebois seraient, si nul événement imprévu ne survenait d'ici-là, sans aucun doute mises à exécution. Et aucun moyen n'apparaissait à Favier pour se libérer. Les cordes dont on l'avait enserré ne « jouaient » pas. Avec beaucoup de temps, peut-être fût-il parvenu à user une des boucles aux aspérités du sol ou du mur. Mais les heures passeraient trop vite avant que le lien très dur ne se rompît...

Mettant à profit le conseil d'Ernest Maillebois, Favier se coucha sur le sol. Peu à peu, une torpeur l'envahit : la fatigue, les émotions de trois journées épuisantes, avaient enfin raison de ses soucis et « de ses craintes ».

XII

Ce fut le commissaire Brisach en personne qui se présenta à « Cosmos » pour annoncer la découverte que venaient de faire les gendarmes de Dreux. Il se fit annoncer à l'administrateur, qui reçut aussitôt le policier.

— C'est en ami que je viens vous voir, dit Brisach, et je vous demande d'ébruiter le moins possible la communication que je vais vous faire. Votre journal possède bien, parmi ses voitures, un torpédo gris immatriculé 4512 R. M. 9, n'est-ce pas ?

— Oui, Monsieur le commissaire. La 4512 est celle que nous réservons à nos reporters qui conduisent eux-mêmes.

— Pouvez-vous me dire quand cette voiture est sortie de votre garage ?

— Notre directeur technique va vous renseigner tout de suite, répondit l'administrateur du journal. Vous permettez ?

— C'est vous Leroy ? Voulez-vous monter chez moi tout de suite avec les rapports du garage ? Oui, tout de suite.

Puis, revenant à Brisach :

— Deux minutes... Qu'y a-t-il de grave, Monsieur le commissaire ? Notre voiture a-t-elle causé un accident ?

— Si ce n'était que cela !

Gaston Leroy apparut bientôt. L'administrateur fit les présentations.

— Leroy, dites donc au commissaire ce qu'on a fait de la 4512, hier ?

Le placide Leroy se sentit pâlir.

— La 4512 ? Un accident ?

— Ne vous troublez pas, cher ami. Dites-nous d'abord...

— Oh ! pour cela, je n'ai pas besoin de consulter le rapport. Je sais... parce que c'est moi-même qui ai donné des ordres à ce sujet.

— Et alors ? Mais oui, cher ami, parlez. Le commissaire est venu pour cela, rien que pour cela. Donc ?...

— Eh bien, j'ai fait conduire la 4512 hier soir, rue Saulnier...

Et comme Leroy hésitait, ce fut Brisach qui compléta :

— ...Devant l'entrée des Folies-Bergères, sur l'ordre que m'avait donné M. Jean Favier. C'est ça, hein ?

— Oui, répondit Leroy. Mais pourquoi nous demandez-vous... puisque vous savez déjà ?...

— Attendez ! fit Brisach. Vous pensez bien que si votre torpédo avait causé un accident ordinaire, même grave, même mortel, je ne me serais pas dérangé. J'ai en ce moment assez de besogne sur les bras pour ne pas m'occuper d'affaires qui ne sont pas de mon ressort.

Tout en prononçant ces mots, volontairement énigmatiques, Brisach considérait attentivement ses deux interlocuteurs. Si l'administrateur n'offrait qu'un étonnement somme toute assez compréhensible, en revanche, Gaston Leroy, le « directeur technique », donnait l'impression d'un désarroi complet.

— Voyons, Monsieur Leroy, reprit le commissaire, à quelle heure M. Favier vous a-t-il donné l'ordre dont vous me parlez ?

— L'ordre... balbutia Leroy, de faire conduire la torpédo rue Saulnier ?

— Il n'est pas question d'autre chose !

— Ah ! oui. Eh bien ! c'est dans l'après-midi je crois...

— Dans l'après-midi. Et vous a-t-il confié... Comment dire... quel déplacement il comptait entreprendre avec cette voiture ?

Leroy explosa :

— Confié ! A moi ! et pourquoi dites ?

— Heu... je ne sais pas. Il aurait pu vous dire : « Leroy, je vais ce soir à tel endroit. Il me faut telle voiture, avec tant d'essence dans le réservoir. » Vous me comprenez ?

— Je vous comprends, Monsieur le commissaire, mais le patron ne m'a rien dit. Rien ! Je l'affirme !

— Hé ! là ! Je vous crois bien... C'est ennuyeux.

— Ennuyeux ? Pourquoi... fit Leroy.

L'administrateur crut à son tour devoir demander :

— Il n'est rien arrivé de fâcheux à Monsieur Favier, commissaire ?

— Ecoutez, messieurs, dit Brisach. Une fois encore je vous demande d'être discrets. Je savais, cette n